

Agence Régionale de Santé - DD des Hautes-Alpes

Délégation Départementale des Hautes-Alpes

5, Rue des Silos -Parc Agroforest

BP 40 157 05004 GAP cedex

Tél : 04 13 55 86 11

Fax : 04 13 55 86 44

Courriel : ars-paca-dt05-sante-environnement@ars.sante.fr

RESULTATS D'ANALYSES D'EAU DE CONSOMMATION Pour Affichage

Code de la Santé Publique - Art.R1321-27

Résultat partiel du prélèvement du : 13-août-21

Date d'émission : 16-août-21

Affaire Suivie par : HALLEY LAURENT

Téléphone : 04 13 55 86 14

COMMUNE : ORCIERES

PSV	Nom Point de Prélèvement	Lieu prélèvement
1383	AUBERGE LA JABIORE	PRAPIC
Réseau :	1151 PRAPIC	Lieu exact :

Résultats des Analyses

Paramètre	Valeur	Norme	Paramètre	Valeur	Norme
Escherichia Coli (pour 100 ml) :	1	0/100 ml	Bactéries coliformes /100ml-MS	1	0
Enterocoques pour 100 ml :	2	0/100 ml			
Chlore libre (mg/l) :	<0,03				

Non Conformité

Eau non conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique concernant les eaux destinées à la consommation humaine.

Je vous transmettrai dès réception, le bulletin analytique correspondant, mais d'ores et déjà, en application de l'article L. 1321-4 du code de la santé publique, je vous demande d'engager toutes les mesures nécessaires à la recherche de la cause de la pollution (visite des captages et des alentours, des réservoirs, recherche de fuite....) et de prendre les mesures correctives afin d'y remédier (nettoyage des ouvrages, mise en place d'un traitement ponctuel ou définitif...). Dans un premier temps, afin de désinfecter le réseau, il peut être envisagé d'introduire une dose de chlore bien homogénéisée dans le réservoir (eau de javel à usage ménager sans parfum) à raison de :

- soit 1 berlingot de moins de 3 mois (250 ml à 9,6 % de chlore actif soit 36° Chlorométrique) pour 100 m3 ; soit 1,5 litre d'une solution (de moins de 6 mois) à 2,6% de chlore actif, soit 9° chlorométrique pour 100 m3.

Vous voudrez bien me tenir informé des mesures prises. De nouveaux contrôles seront effectués à notre initiative, afin de vérifier l'efficacité des mesures correctives prises.

Présence de bactéries coliformes.

Ces bactéries sont naturellement présentes dans le sol, leur présence peut s'expliquer par un lessivage des sols lors d'un orage, une mauvaise filtration de l'eau captée, la présence de fuites sur le réseau. Je vous invite à prendre toutes les mesures nécessaires à la recherche de la cause de la pollution (visite de captage et des alentours, réservoirs, recherche de fuites...) et à prendre les mesures correctives afin d'y remédier (nettoyage des ouvrages, vérification du système de traitement si existant, mise en place d'un traitement ponctuel ou permanent).

Destinataires		Téléphone	Fax
Exploitant	SAUR	0492727871	0492721755
Maître d'Ouvrage	ORCIERES (MAIRIE D')	0492557026	0492558920